

📣 Dans le cadre de notre développement à Gévezé, nous sommes en recherche d'une personne passionnée et bienveillante pour notre poste d'**Auxiliaire de Vie** Ages & Vie H/F 🧑‍🦰 \$ 🧑‍🦱 \$

Chez Ages & Vie,

Redécouvrez votre métier et

Vivez pleinement votre vocation !

Un seul lieu de travail, tout est réuni pour vous offrir une meilleure qualité de vie !

Rejoindre l'aventure Ages & Vie, (c'est) adhérer à un dispositif unique et intégrer une équipe qui œuvre chaque jour pour le bien vieillir 🔄

Créées en 2008, nos colocations Ages et Vie, permettent l'accueil d'une dizaine de personnes âgées dans une ambiance familiale et conviviale.

Retrouvez un lien avec les personnes âgées, vivez des moments uniques à travers les repas partagés et les activités quotidiennes 🧑‍🦱

Vos Missions

👉 Le bien être des colocataires vous tient à cœur ? Tout commence par l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne : aide au lever/ au coucher, aide à la toilette, préparation de repas frais, entretien du linge et des espaces de vie.

👉 Vous jouerez un rôle important dans le maintien de l'autonomie et du lien social des colocataires : participation à la vie collective de la maison, proposition et animation d'ateliers créatifs, organisation de rencontres et de sorties, ...

Votre profil 🏆

- Diplômé(e) et/ ou expérimenté(e), vous êtes autonome sur les missions d'accompagnement des personnes âgées.

- Véritable cordon bleu, vous aurez envie de faire plaisir aux colocataires en leur cuisinant de bons petits plats.
- Passionné(e) par ce métier, vous êtes reconnu(e) par votre esprit d'équipe afin d'œuvrer ensemble pour le bien-être de nos colocataires.

Un système de rémunération avantageux ✨

- Votre rémunération brute à l'embauche : 1777.57€
- Une prime tous les mois de 80€
- Une revalorisation d'ancienneté de 50€ brut tous les 6 mois la première année puis 4% tous les 3 ans
- Un système de primes mensuelles et semestrielles selon l'activité de la maison
- Un planning avec des horaires continus du lundi au vendredi
- Travail 1 week-end sur 2 (majoration de 20% les samedis, 40% les dimanches et jours fériés)
- Repas pris en charge midi ou soir selon le planning
- Prime Agevitude : une prime qui récompense votre ancienneté !
- Une prime de participation selon les résultats de l'entreprise
- Un CSE avec des œuvres sociales (salariés et enfants)

Type de contrat et temps de travail 📄

CDI 35h/semaine – temps plein annualisé

Chez Ages & Vie, nous vous proposons tout au long de votre carrière, des évolutions professionnelles et une offre de formations enrichissante 🚀